



CHARTE DE L'ÉVÈNEMENT « CHILL & GAME JAM »

Article 1 : Organisation générale

1- L'évènement « Chill & Game Jam » qui a lieu du 3 au 17 avril 2021 est organisé par le Studio 13/16 du Centre Pompidou ; la coordination et l'organisation reviennent au Service de la médiation culturelle, Direction des publics.

2- Ce règlement établi par l'équipe organisatrice s'applique à ce seul évènement. Les organisateurs et organisatrices se permettent le droit de modifier à tout moment le présent règlement sans préavis.

Article 2 : Horaires

1- L'évènement se déroulera du samedi 3 au samedi 17 avril 2021.

2- Anti-*crunch* et anti-compétition, l'évènement met à l'honneur la bienveillance, la mixité et le bien-être. Il compte huit jours de développement et cinq jours de délibération du jury. Il est demandé aux inscrits et inscrites de respecter des heures de travail normales (7h par jours).

Article 3 : Principe du concours

1- La Chill & Game Jam consiste à programmer un projet qui peut prendre la forme d'un jeu, en équipe, durant cinq jours et sur un thème donné. Les productions seront confrontées, jouées et analysées par un jury d'experts.

2- La Chill & Game Jam est fondée sur la bienveillance, il n'y pas de perdant ou perdante et pas d'esprit de compétition. L'objectif est d'apprendre à créer un jeu en équipe, quel que soit votre niveau d'expérience.

Article 4 : Thématique du concours

1- Le thème de la Chill & Game Jam est « Le pouvoir à la jeunesse ».

2- Les équipes participantes développeront des jeux vidéo uniquement à partir des *pitchs* créés lors de « Pitch my game » (du 8 au 29 mars 2021).

Article 5 : Sécurité et Interdictions

1- Pour des raisons de sécurité et de respect de la législation française dans le cadre de cet évènement et de la protection d'autrui, les organisateurs et organisatrices

prohibent l'utilisation ou les comportements suivants :

- Aucune production sexiste, homophobe, raciste, à caractère pornographique ou pénalement répréhensible n'est autorisée à la présentation.
- Violence et incitation à la haine : tout objet, musique ou comportement à caractère violent, vulgaire ou incitant à la haine est interdit.
- Mauvais comportement : l'agression verbale durant l'évènement est passible de poursuites judiciaires.

Toute transgression de ces interdictions entraîne l'exclusion et la disqualification de l'équipe avec d'éventuelles sanctions.

2- Les participants et participantes s'engagent également à respecter les conditions d'utilisations des plateformes [Discord](#) et [Twitch](#).

Article 6 : Nombre de participants et participantes

1- Pour des raisons d'organisation, l'accès à l'évènement est limité à 6 équipes. Si ce nombre venait à être dépassé, les organisateurs et organisatrices se réservent le droit de procéder à des pré-sélections afin d'assurer une répartition équitable de toutes et tous les participant(e)s.

2- Les équipes seront formées en amont de l'évènement.

3- Il ne sera pas possible de s'inscrire après la date de clôture des inscriptions, le 29 mars 2021.

Article 7 : Inscription à l'évènement

1- Chaque équipe ou chaque participant ou participante devra obligatoirement s'inscrire en remplissant le formulaire disponible sur le site du Centre Pompidou.

2- Les inscriptions seront validées par les organisateurs et organisatrices de l'évènement.

3- Vous pouvez vous inscrire en équipe déjà formée, ou en étant seul(e) à condition d'accepter d'intégrer une équipe déjà constituée, ou constituée par les organisateurs et organisatrices de l'évènement.

4- Vous pouvez former une équipe avant le début de la Chill & Game Jam à partir des canaux

#recherche-d'un-groupe et #recherche-d'une-personne présents sur le Discord officiel de l'évènement.

3- Les organisateurs et organisatrices de l'évènement pourront former des équipes en répartissant les participants et participante inscrit(e)s individuellement. Ceux-ci et celles-ci seront ainsi amené(e)s à rejoindre des équipes déjà formées ou à constituer des équipes. Par ailleurs, les organisateurs et organisatrices se réservent un droit de regard sur la constitution des équipes afin d'assurer une répartition juste des participants et participantes.

4- Les équipes et participants ou participantes individuel(le)s s'engagent à fournir les informations exactes concernant les membres de celles-ci.

5- Les organisateurs et organisatrices s'engagent à ne pas divulguer ces informations à des tiers.

Article 8 : Sanctions et disqualifications

1- Chaque participant et participante s'engage à respecter les organisateurs et organisatrices et les autres participants/participantes. En cas de transgression, l'équipe pourra se voir disqualifiée de l'évènement par décision des organisateurs et organisatrices.

2- Chaque équipe s'engage à programmer sans avoir en amont préparé un projet et sans aide majeure de personnes extérieures. En cas de transgression, l'équipe pourra se voir disqualifiée de l'évènement par décision des organisateurs et organisatrices.

Article 9 : Responsabilité et Engagement

1- Tous les participants et participantes à l'évènement doivent prendre connaissance des articles présents dans ce règlement. Les participants, participantes et les organisateurs et organisatrices s'engagent sur l'honneur à respecter les articles du présent écrit. Le non-respect d'un article de ce règlement peut entraîner l'exclusion ou la disqualification de l'équipe incriminée.



CHARTRE TECHNIQUE

1. Le jeu vidéo sera développé pour PC, Windows 10. Une version Mac est souhaitable mais pas obligatoire.
2. Le jeu vidéo est disponible sous un format compilé et exécutable.
3. Le jeu vidéo pourra être compressé dans un .zip pour ensuite le décompresser et l'exécuter.
4. Une notice de fonctionnement sera fournie, du type readme.txt.
5. Le jeu vidéo compilé et compressé ne pourra pas dépasser 1Go pour limiter le coût écologique.
6. Le .zip ou installeur sera déposé et téléchargeable par la suite.
7. Les outils utilisés devront être gratuits, et à défaut, les licences mentionnées. Nous vous demandons de respecter les conditions d'utilisation et le copyright des éléments utilisés pour la création de votre jeu (assets, codes, éléments graphiques, musiques, etc.).
8. Aucune collecte de données personnelles.
9. La sauvegarde se fera en local uniquement.
10. La procédure de désinstallation si nécessaire sera indiquée, ou le cas échéant, le chemin pour effacer l'ensemble des données.
11. Les concepts appartiennent aux étudiants. Commercialisation interdite des productions de la Game Jam.